



CENTRE AERONAUTIQUE DE LESSAY
ACTIVITES, MANIFESTATIONS,
PROJET DE CONSTRUCTION D'UN ULM (Ultra-Léger Motorisé)

1- CONTEXTE

L'aérodrome "Charles-Lindbergh" est un aérodrome civil, ouvert à la circulation aérienne publique disposant d'une vaste piste de 1 250 m de long sur 80 m de large. Propriété du Conseil Départemental de la Manche, il est situé sur le territoire de la commune de Lessay. Il s'insère dans "l'espace de sports mécaniques de Lessay" qui propose plusieurs activités (piste de karting, piste de rallye-cross et camion-cross, piste d'aéromodélisme, pistes de voiture radio commandées).

2- FONCTIONNEMENT ET ANIMATIONS

Le Centre Aéronautique de Lessay (CAL) est un aéroclub affilié à la Fédération Française Aéronautique sous la tutelle de deux ministères celui du Ministère de la Transition Ecologique, chargé des Transports et le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Il dispose d'un club house et de deux hangars, mis à disposition par le Conseil Départemental de la Manche, pour ses activités. Il est propriétaire de 2 avions. Au total 10 hangars privés sont implantés en bordure de la piste et accueillent une trentaine d'engins aéronautiques (avions, hélicoptère, autogyre et ULM) contribuant à l'animation de la piste.

Le CAL est composé d'environ 50 membres qui proviennent de divers lieux géographiques. Chaque année les membres réalisent environ 300 heures de vols.

FORMATIONS AU PILOTAGE

Le CAL dispense des formations de pilote privé (PPL: Private Pilot Licence et LAPL : Light Aircraft Pilot Licence) et possède un agrément européen (FR.DTO.0254) pour la formation théorique et pratique.

Deux instructeurs bénévoles membres du CAL sont qualifiés pour assurer la formation mais aussi le perfectionnement et le renouvellement des licences.

Le CAL a signé des conventions avec des lycées locaux pour accueillir des élèves qui suivent une formation permettant d'obtenir le Brevet d'Initiation Aéronautique (B.I.A.). Dans ce cadre l'aéroclub reçoit les élèves pour leur présenter les différents domaines de l'aéronautique et du pilotage tels que la constitution de avions, les instruments de pilotage, la réglementation, la météorologie. Un vol découverte est réalisé pour chaque élève. L'obtention du B.I.A. permet aux élèves de bénéficier de bourses pour apprendre à piloter.

ANIMATIONS ET MANIFESTATIONS TOURISTIQUES

Les pilotes brevetés peuvent utiliser les deux avions, propriété de l'aéroclub, pour effectuer des vols locaux ou des voyages sur tout le territoire national ou à l'étranger à condition de posséder une qualification de communication en anglais.

L'aéroclub propose, à tous, des vols découverte (baptême de l'air) de 20 ou 30 minutes pour survoler les paysages magnifiques (havres, ports, bocage...) du département et des vols d'initiation pour des personnes souhaitant découvrir le pilotage avant de s'engager éventuellement dans une formation.

Ces vols sont planifiés sur rendez-vous pour tenir compte de la disponibilité des pilotes qualifiés pouvant effectuer ceux-ci, de la disponibilité des avions et des conditions météorologiques.

Chaque année l'aéroclub propose une ou plusieurs journées "portes ouvertes" pour tout public.

Des manifestations publiques, sur le thème de la commémoration du débarquement allié de juin 1944, ont été organisées en 2017, 2018 et 2019. Celle de 2019, commémorant le 75ème anniversaire a permis d'accueillir, gratuitement, entre 15 000 et 20 000 visiteurs. Ces manifestations ont permis d'obtenir une retombée de notoriété et de découverte de l'aérodrome, de Lessay et du Département en général.

CONSTRUCTION D'UN AVION

Entre 2014 et 2017, certains membres du club se sont fortement investis, pour construire intégralement et faire homologuer un avion. Cette avion est régulièrement utilisé et les membre du club réalisent l'entretien courant sous le contrôle d'un technicien habilité.



Des membres de l'aéroclub sont également membres du Réseau des Sports de l'Air (RSA) qui regroupe des constructeurs amateurs ou pilotes propriétaires d'avions effectuant la maintenance ou la rénovation d'avions.

3- BASE DE REFLEXIONS POUR UN NOUVEAU PROJET DE CONSTRUCTION

OBJECTIF DU PROJET

Ce projet a pour objectifs :

- d'accueillir et de fédérer de nouveaux membres constructeurs, restaurateurs ou sympathisants,
- de proposer une activité locale à des jeunes et des retraités, venant de tous horizons, souhaitant s'impliquer dans une association et une activité,
- de construire, avec un investissement limité et compatible avec le budget du CAL, un ULM performant et biplace qui permettra de voler à un coût très bas et offrir ainsi la possibilité de voler à un plus grand nombre de personnes, notamment des jeunes.

LA CONSTRUCTION

Le type de construction retenu est le fruit d'une réflexion dans le but de disposer d'un aéronef :

- simple à construire,
- performant sur le plan aérodynamique pour réduire la consommation de carburant,
- volant sous le régime de la réglementation ULM pour simplifier les démarches administratives et réduire les coûts qui sont plus élevés pour les avions soumis à des certifications onéreuses.
- équipé d'un moteur de voiture courante, assurant une disponibilité des pièces détachées et une fiabilité, pour un coût raisonnable.

CHOIX DU MODELE D'ULM

Ces différents critères ont conduit les membres à retenir le "Gaz'aile 2" dont plus de 70 exemplaires volent et avec 300 autres déjà en construction, ce qui permettra d'avoir des conseils et supports techniques fiables. La durée de réalisation, par des bénévoles, est estimée à 2 000 heures sur une période de 2 à 3 ans.



STRUCTURE PORTEUSE DU PROJET

Ce nouveau projet s'appuie sur la création d'un club "Réseau des Sports de l'Air", dont le CAL est partie prenante, affilié à la Fédération du Réseau des Sports de l'Air (Fédération RSA).

COÛT DU PROJET

La dépense, pour l'ensemble, est estimée à 15 000 euros et se décompose en fournitures :

Matériaux bois	5 000 €
Matériaux composites	3 000 €
Matériaux métalliques	2 000 €
Avionique (instruments, radio)	3 000 €
Motorisation	2 000 €
TOTAL	15 000 €

FINANCEMENT DU PROJET

Les ressources pour ce financement pourront être :

- les membres de l'aéroclub souhaitant participer à une souscription,
- des dons de membres bienfaiteurs,
- des subventions d'entreprises, collectivités, Département de la Manche, Mairie, Fédération RSA, ...

OPPORTUNITÉ DE FINANCEMENT

Un constructeur amateur de Bretagne a dû abandonner son projet de réalisation et a mis en vente un lot de matière (éléments en bois découpés par une menuiserie professionnelle, diverses pièces métalliques et la verrière) pour un prix attractif de 7 500 €.

Cette acquisition va permettre de partir sur une base saine, de gagner du temps et simplifiera le démarrage de la construction.

L'aéroclub compte sur environ 2 500 € de subventions pour compléter l'achat des matières premières nécessaires.

CONTACTS :
CAL (CENTRE AERONAUTIQUE DE LESSAY)
30 route de l'Aérodrome
50430 Lessay
Tél : 06 74 80 33 05
Mail : aeroclub.lessay@gmail.com